

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MURASSON

SEANCE DU 20 MARS 2026  
N° 20260320-27

Nombres de Membres en exercice : 11 Nombres de présents : 10 Date de convocation : 15/03/2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt du mois de mars, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 20h30, sous la présidence de Céline GINIEIS, Maire sortante.

**Sont présents** : ALINGRIN Brigitte, CAMBON Marie-Claude, CULIÉ Francis, GINIEIS Céline, GOLIEZ Xavier, GRACIA Julian, GUIRAUD Monique, SEBE Claude, SERRA César, TARU Laurie

**Représentés** : GULLI Marina par CAMBON Marie-Claude **Excusés** : - **Absents** : -

**Secrétaire de séance** : TARU Laurie a été désignée secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

**Objet : Affectation du résultat de fonctionnement – Budget principal**

VU la délibération N° 20251212-02 approuvant la dissolution du budget annexe Assainissement (BA) à la date du 31/12/2025 et la reprise des résultats de fonctionnement et d'investissement dans le Budget principal (BP) ;

Après avoir examiné les comptes financiers uniques (CFU) 2025 du BA et du BP,

Constatant que le CFU 2025 du BP fait apparaître un excédent de fonctionnement de 941 506,78 €, et celui du BA un excédent de fonctionnement de 10 618,28 €,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Le Conseil municipal **DÉCIDE** à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

	RESULTAT CFU 2024 A	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025 B	RÉSULTATS REPORTÉS FIN 2025 C = A + B	RÉSULTATS REPORTÉS FIN 2025 D	RÉSULTATS REPORTÉS FIN 2025 E = C + D	RESTES A RÉALISER 2025	SOLDE DES RESTES A RÉALISER 2025
	<b>Budget principal</b>			<b>B. Assainissement</b>	<b>BP + BA</b>		
					<b>A AFFECTER</b>	Dépenses	
INVEST	576 525,66 €	<b>-235 491,79 €</b>	341 033,87 €	21 844,36 €	362 878,23 €	169 628,82 €	-83 236,82 €
						86 392,00 €	
FONCT	778 469,57 €	163 037,21 €	<b>941 506,78 €</b>	<b>10 618,28 €</b>	<b>952 125,06 €</b>	Recettes	

AFFECTATION = E : **Report en fonctionnement R 002 ..... 952 125,06 €**

Ainsi fait et délibéré ce jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Céline GINIEIS

